



Revue Ouverte  
d'Intelligence  
Artificielle

MARC BERGMAN

En hommage à Alain

Volume 5, n° 2-3 (2024), p. 221-223.

<https://doi.org/10.5802/roia.80>

© Les auteurs, 2024.



Cet article est diffusé sous la licence  
CREATIVE COMMONS ATTRIBUTION 4.0 INTERNATIONAL LICENSE.  
<http://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>



*La Revue Ouverte d'Intelligence Artificielle est membre du  
Centre Mersenne pour l'édition scientifique ouverte*  
[www.centre-mersenne.org](http://www.centre-mersenne.org)  
e-ISSN : 2967-9672

# En hommage à Alain

**Marc Bergman**

*E-mail* : marc.bergman@free.fr.

Colmerauer, pour des Marseillais, c'est un nom imprononçable, alors on l'appelait Colmé.

Alain a pris son poste en 1970. Il était venu présenter sa candidature à l'automne 69 et avant de partir pour un déjeuner et plancher devant un quarteron de matheux, on m'avait demandé de le faire patienter, étant moi-même le seul informaticien, autoproclamé, à Luminy. Après les présentations d'usage, il m'a parlé de sa thèse, des travaux qu'il menait à Québec : je dois dire que je n'ai pas compris grand-chose à son discours. Il m'a posé beaucoup de questions sur l'aréopage à qui il devrait s'adresser s'inquiétait de leurs spécialités en mathématique et de quelle façon il devrait leur parler. Je le sentais un peu nerveux et il ne s'est détendu qu'au bout d'une heure : il y avait dans son allure et ses mimiques de visage celles d'un adolescent et par moments un sourire inattendu, un brin moqueur voire narquois.

Au lendemain de mai 68, le Ministre de l'Éducation Nationale, Edgar Faure, avait largement ouvert les vannes de création de postes et j'étais très fier d'annoncer à Alain l'arrivée de trois nouveaux assistants en Informatique : c'étaient Fernand Didier, Robert Pasero dit Bob, et un certain Philippe Roussel. Tous trois avaient été mes étudiants à la Fac Saint Charles où ils venaient de suivre les premiers cours d'Informatique donnés à Marseille.

La candidature d'Alain avait été retenue sans problème, mais sa prise de poste fut beaucoup plus tardive que prévu, au point de m'inquiéter de savoir s'il viendrait vraiment. Ce fut finalement le cas.

Nous étions donc cinq informaticiens dans le département de Mathématique-Informatique, face à une vingtaine de matheux qui ne s'intéressaient que fort peu à nos problèmes d'équipement, celui des matheux se bornant, à l'époque, à une photocopieuse et des moyens pour la bibliothèque.

La Faculté de Luminy était gouvernée par les physiciens, les matheux et accessoirement les biologistes, les autres disciplines devaient se mettre au pas. L'Informatique faisait partie des vaches maigres.

Pour nous il fallait exister et j'ai suggéré à Alain de nous faire élire au Conseil de Fac, ce qui fut fait, et là, c'était toujours un spectacle de voir Alain, gamin indiscipliné, posant des questions saugrenues qui faisaient rire la galerie. Quelquefois il était un peu

provoquant par jeu, mais sans mal intention, comportement à mettre au compte de son intempérance juvénile qui ne le quittera jamais.

Dès les premières notoriétés internationales de Prolog, et les travaux du groupe, nous avons décidé de nous appeler le GIA, Groupe Intelligence Artificielle et nous avons fait sécession d'avec les matheux en nous proclamant Département d'Informatique. La séparation s'est faite en bonne intelligence.

J'ai proposé à Colmé de faire une demande au CNRS pour être ERA, Équipe de Recherche Associée : elle a été acceptée, mais Alain restait très distant avec cet organisme qui pourtant commençait à nous donner des moyens significatifs. Du coup je le représentais dans les instances de la section informatique, ce qui surprenait les directeurs de labos aux noms prestigieux de Paris, Nancy et Grenoble.

Il fallait faire sa place et le GIA devait faire son trou, mais si la renommée d'Alain et de Prolog était internationale, la communauté des informaticiens français était moins laudatrice, voire distante, au mieux condescendante. Il fallait s'y faire, mais c'était un peu frustrant. Il souhaitait rester indépendant, hors des chapelles et des coteries universitaires dont il connaissait les codes mais ne souhaitait pas les suivre, gardant pour lui sa singularité.

Dans les échanges avec Alain il y avait toujours des moments inattendus où fusait une intelligence élégante et où quelquefois il exprimait son avis avec un zeste de moquerie courtoise. Il y avait quelque chose de fascinant à le voir réfléchir en silence avant d'énoncer une nouvelle idée brillante, surprenant l'auditoire.

Chez lui, les mots étaient rares, la pensée sobre et concise, ce qui donnait à ses exposés, devant les étudiants ou en séminaire, une sollicitation intellectuelle où l'auditeur ne percevait qu'un minimum qu'il devait ensuite interpréter, concevoir et développer par lui-même : c'était une pédagogie où l'on apprenait à inventer, une pédagogie pour ingénieur. Et pour lui, aucune idée n'était assez folle pour qu'elle ait une chance d'être vraie.

Il était un chercheur, mais un chercheur ingénieur, partant d'un contexte concret, cherchant une méthode conduisant à une solution, pour ensuite, dans une démarche d'intuition mathématique, à grandes enjambées intellectuelles, aller vers l'objet abstrait qui sous-tendait l'implémentation opérationnelle. Prolog, dans ses différentes déclinaisons en est l'illustration patente.

J'ai toujours eu beaucoup d'affection pour Alain et une très profonde amitié. Je le ressentais comme un homme sûr, respectueux de l'autre, universitaire droit, chercheur singulier, une personnalité riche, un homme oh combien attachant !

En terminant, Je souhaiterais remercier tous ceux qui ont œuvré pour que cette journée ait lieu, mais avant tout Colette, dont l'opiniâtreté a été le catalyseur indéfectible de cet accomplissement.

*En hommage à Alain*

Mais l'hommage international le plus prégnant est à Stockholm, au KTH, l'Institut Royal des Technologies où j'ai eu l'occasion d'aller en 2019 au département d'Informatique où dans l'allée des « A », il y a un amphi Ada Lovelace, un amphi Alan Turing et entre les deux il y a l'amphi Alain Colmerauer.

*Manuscrit reçu le 27 mai 2024, accepté le 12 juillet 2024.*